

# PROCES VERBAL

## Conseil Municipal du jeudi 15 septembre 2022 à 19H

L'an deux mille vingt-deux,

Le quinze septembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de TEILHET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur DUVERGER Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2022

**PRÉSENTS :** CHARRAUX Daniel, CHAGNON CORNARDEAU Corinne, LESSORT Guy, LABOURIER Mickaël, THEVENET Bernadette, BODY Thomas, CHARBONNIER Nelly, ROUDIER Renée.

**ABSENTS :** GENNISSON Frédéric, PEYRONNY Christian.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Mme CHAGNON CORNARDEAU Corinne.

### Ordre du jour de la séance :

- Vente ONF : coupe et offre d'achat
- Vente de bois à la Chabassière (Guillot)
- Correspondant incendie et sécurité
- Subvention « Les Crins de la Vallée »
- Reclassement voirie
- Questions diverses

La séance est ouverte par M le Maire qui fait lecture du procès-verbal de la séance du 25 juillet 2022. Celui-ci est validé à l'unanimité des personnes présentes.

### Vente ONF : coupe et offre d'achat parcelle située au « Favet »

La société SEF 42 a fait une offre d'achat pour la parcelle ZH42 située au « Favet », environ 45m<sup>3</sup> d'épicéas. Cette offre concerne des lots d'épicéas secs atteints par les scolytes.

La proposition est sur pied, c'est à dire que SEF 42 prend en charge les frais d'abattage (façonnage) et de débardage.

Epicéas billons trituration : 1 €/stère (longueur : 2.30 m, diamètre fin bout : 10 cm).

Epicéas billons chauffage : 6.50 €/stère (longueur : 4.20 m ou 2.50 m, diamètre fin bout : 20 cm)

Cette parcelle n'est pas soumise au régime forestier

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	x		
Charbonnier Nelly	x		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	x		

### Coupe et offre d'achat Forêt communale de Paret : parcelles ZI 45, ZM 36, ZM 37

La forêt sectionale de Teilhet (parcelles ZI 45, ZM 36, ZM 37) a été ajoutée au programme de **coupe** pour l'année 2022 par l'Office National des Forêts.

Des coupes d'amélioration ou rase seront réalisées en fonction des parcelles. Un programme de replantation sera réalisé.

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	x		
Charbonnier Nelly	x		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	x		

### Vente de bois à la Chabassière (Guillot)

la société Guillot Energie a acheté le bois sur la parcelles ZN 50 pour un montant de 777,16€.

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	X		
Charbonnier Nelly	X		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	X		

### Correspondant incendie et sécurité

M le maire expose qu'il est obligatoire de désigner au sein du conseil municipal un correspondant incendie et sécurité avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Le décret du 29 juillet, pris pour l'application de l'article 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, précise les conditions et les modalités de création et d'exercice des fonctions de conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Ce décret indique ainsi qu'à défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours prévu à l'article 13 de la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux dans les six mois qui suivent l'installation du conseil municipal.

En cas de vacance de la fonction de correspondant incendie et secours, la désignation intervient lors de la première réunion du conseil municipal qui suit cette vacance.

Le maire communique le nom du correspondant incendie et secours au représentant de l'Etat dans le département et au président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Le conseiller Guy Lessort assura la fonction de correspondant incendie et secours.

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	x		
Charbonnier Nelly	x		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	x		

### Subvention « Les Crins de la Vallée »

L'association « Les Crins de la Vallée » organise en collaboration avec l'association départementale des chevaux lourds son concours départemental annuel sur la commune de TEILHET le 1<sup>er</sup> Octobre 2022.

Son président, Denis BARRAT, nous sollicite afin de leur octroyer une subvention exceptionnelle visant à assurer l'organisation logistique de cette journée.

Une centaine de chevaux et de nombreux éleveurs sont attendus.

Une subvention de 2500€ pourrait leur être attribuée de manière exceptionnelle.

Le conseil municipal valide l'octroi de cette subvention :

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	x		
Charbonnier Nelly	x		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	x		

### Reclassement voirie

Le dernier plan de classement de la voirie communale date de plus de 10 ans, il convient de procéder à un nouveau classement afin d'intégrer de nouvelles voies. Ce classement permet d'obtenir des dotations de l'Etat et des subventions Conseil Départemental uniquement sur voirie classée

La DRAT des Combrailles peut assurer cette tâche.

Concernant le classement de certaines voies en « voirie forestière » il permettrait d'obtenir des subventions de la Région et de l'Europe.

Une demande sera faite pour le reclassement de la voirie en 2023

Nom Prénom	Sens du vote		
	Pour	Abstention	Contre
Duverger Bernard	x		
Charraux Daniel	x		
Chagnon Cornardeau Corinne	x		
Lessort Guy	x		
Roudier Renée	x		
Labourier Mickael	x		
Peyronny Christian			
Thevenet Bernadette	x		
Charbonnier Nelly	x		
Gennisson Frédéric			
Body Thomas	x		

## Questions diverses

### **Devis pour la création de rigoles sur la voirie communale**

Suite aux forts orages, certaines voies communales ont subi de très grosses dégradations, il convient de faire réaliser au plus vite des rigoles afin de canaliser l'eau de ruissellement dans les fossés et de nettoyer certains fossés. Demande de devis à l'entreprise VINDRIE.

Le devis de 1 730,40 € TTC.de l'entreprise Vindrié a été validé pour le rebouchage des trous dans la voirie communale.

Le panneau de la route « des Chaumes du Puy » a été vandalisé et arraché, une main courante a été déposée à la gendarmerie.

Il reste encore de nombreux panneaux de N° de maisons à retirer en mairie.

Vol des câbles de l'éclairage public sur le village du « Favet », un dépôt de plainte a été fait et est attendue du devis du SIEG pour leurs remplacements.

La convention de location de la salle des fêtes et le règlement intérieur seront modifiés et présentés en conseil municipal prochainement

Informations diverses données par Thomas Body :

- un container poubelle est cassé Chez Sagoueix
- une borne incendie a été remplacée mais le travail réalisé n'est pas soigné
- un nid de frelons est à détruire sur la RD 110 E
- il ne souhaite plus réaliser le vidage du container à déchets verts à proximité du cimetière en raison de l'incivilité de certaines personnes ; en effet des bris d'ampoule, du papier peint, toutes sortes de déchets sont régulièrement déposés dans le bac.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

